

VOTRE CONTACT

Justine BOILEAU
03 22 92 21 88
boileauj@picardie.ffbatiment.fr

DURÉE

2 jours

PUBLIC

Toute personne devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise.

COÛT

210€ HT/personne

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

Salle de cours équipée, Mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur (D.S.A, D.E.A), etc...

PRÉ-REQUIS

Tous niveaux

VALIDATION DE LA FORMATION

Délivrance d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail après avoir satisfait aux évaluations formatives.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'apprenant est capable :

- Compétence 1 : D'analyser une situation d'accident et de mettre en oeuvre les actions de protection
- Compétence 2 : D'apporter son concours aux acteurs et fonctionnels de sécurité de l'entreprise pour la prévention des risques professionnels

PROGRAMME

COMPÉTENCE 1

- 1 – Connaître le cadre juridique de son intervention
 - Eléments fixant le cadre juridique en entreprise et en dehors de l'entreprise
- 2 – Réaliser une protection adaptée
 - Processus d'alerte aux populations
 - Dangers persistants pour les victimes
 - Suppression ou isolation du danger
 - Soustraire la victime au danger
- 3 – Examiner la victime et déterminer l'action choisie

- La victime saigne-t-elle abondamment ?
- La victime s'étouffe-t-elle ?
- La victime respire-t-elle ?
- La victime parle-t-elle ?
- 4 – Faire alerter ou alerter
 - Comment et qui alerter
 - Définir le message d'alerte
 - Organiser l'accès des secours
- 5 – Secourir la victime d'une manière appropriée
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
 - La victime répond et se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
 - La victime répond et se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

COMPÉTENCE 2

- 6 – Se situer dans l'organisation de l'entreprise
 - Appréhender les notions de base en matière de prévention
 - Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention
- 7 – Etre un véritable auxiliaire de prévention
 - Repérer les situations dangereuses
 - Identifier les dangers
 - Supprimer, réduire les situations dangereuses
 - Proposer des actions de prévention et de protection
- 8 – Informer les différents acteurs de la prévention
 - Identifier le rôle de chacun dans l'organigramme de prévention de l'entreprise
 - Définir les éléments et les transmettre aux personnes identifiées